

# Communauté de Communes Les Avant-Monts



## Formulaire de demande de certificat de conformité du raccordement au réseau d'assainissement collectif

Régie Eau et Assainissement

Tel : 04 67 80 70 45

[eau@avant-monts.fr](mailto:eau@avant-monts.fr)

[www.avant-monts.fr](http://www.avant-monts.fr)

Correspondance courrier :

Communauté de Communes Les Avant-Monts

Régie Eau et Assainissement

ZAE L'Audacieuse

34 480 MAGALAS

Madame, Monsieur,

La situation d'un bien vis-à-vis de ses installations privatives d'assainissement doit être communiquée pour chaque vente, y compris lorsqu'il s'agit d'un appartement. Le contrôle de raccordement est obligatoire lorsque le bien est desservi par un réseau séparatif. C'est une obligation prise par une délibération des instances de la collectivité. Il garantit à l'acheteur la transparence sur l'état du raccordement du bien immobilier vis-à-vis du ou des réseaux publics d'assainissement le desservant.

Dans le cadre de réseaux unitaires, une attestation de desserte est délivrée, précisant si la parcelle est desservie par un branchement ou un réseau d'assainissement collectif territorial en fonction des informations disponibles

Dans le cas de réseaux séparatifs, le contrôle de raccordement vise à s'assurer de la conformité des installations privatives, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux pluviales sont bien collectées de façon distincte, et dirigées vers le réseau adéquat.

Conformément à l'annexe 4 du Règlement du service de l'assainissement collectif du 15 juillet 2024 (délibération du Conseil Communautaire n°181-2024), le coût du contrôle de conformité s'élève à 170 € HT.

Vous avez la possibilité d'effectuer le paiement de la prestation soit par virement bancaire, soit par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Si vous réglez par virement, vous recevrez, à réception de la présente demande, un mail vous communiquant la facture accompagnée du RIB correspondant ; vous pourrez procéder au paiement de la prestation sur la base des éléments communiqués.

Si vous réglez par chèque, vous recevrez, à réception de la présente demande, un mail vous communiquant la facture ; vous pourrez procéder au paiement de la prestation sur la base des éléments communiqués. Vous devrez retourner la copie de votre demande (PDF joint au mail mentionné ci-dessus) comportant votre numéro de contrat **accompagné du chèque de règlement** à l'ordre du Trésor Public (y inscrire au dos le numéro de contrat) par voie postale à l'adresse indiquée sur la page précédente.

Le délai total de traitement est de 6 à 8 semaines à compter de la réception du paiement. Le rapport est envoyé par mail en un seul exemplaire à la personne indiquée dans le formulaire comme étant le demandeur.

Attention, toute modification sur les évacuations d'eaux usées et pluviales de la propriété effectuée ultérieurement à la date du contrôle modifie les conclusions de ce dernier.

La durée de validité du certificat de raccordement est fixée à 3 ans à compter de la date de réception du certificat par le demandeur. En cas de non-conformité, le propriétaire ou l'acquéreur dispose d'un délai de 3 mois pour procéder aux travaux de mise en conformité.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Service Clientèle

❖ **Motif de l'intervention :**

Vente du bien

❖ **Type de contrôle :**

Première visite

Contre-visite

## Information relative au bien à certifier

❖ **Adresse du bien à certifier :**

N° de voie : ..... Voie : .....

Complément d'adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Le bien est-il occupé :  Oui  Non

N° de parcelle : .....

N° de compteur d'eau : .....

❖ **Propriétaire du bien :**

Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom / Raison sociale : .....

Prénom : .....

N° de voie : ..... Voie : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tel. Mobile <sup>1</sup> : .....

Adresse électronique <sup>1</sup> : .....@.....

## Information relative au demandeur (destinataire unique du certificat de raccordement)

❖ **Coordonnées du demandeur (si différent du propriétaire) :**

Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom / Raison sociale : .....

Prénom : .....

N° de voie : ..... Voie : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tel. Mobile <sup>1</sup> : .....

Adresse électronique <sup>1</sup> : .....@.....

---

<sup>1</sup> : Utiliser pour la communication avec le demandeur

## Personne à contacter pour la prise de RDV permettant l'accès au bien

Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom : .....

Prénom : .....

Tel. Mobile <sup>1</sup> : .....

Adresse électronique <sup>1</sup> : .....@ .....

## Facturation de la prestation

### ❖ Coordonnées du redevable :

Idem propriétaire

Idem demandeur

Autre :

Nom : ..... Prénom : .....

N° de rue / Rue : .....

Code postal : ..... Commune : .....

## Pièces à fournir par le propriétaire

- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Photocopie de la dernière taxe foncière

## Clause de consentement à l'utilisation des données personnelles

Dans le cadre des contrôles de raccordements des installations privatives d'assainissement au réseau d'assainissement collectif, le demandeur consent à la collecte et à l'utilisation par la Régie Eau et Assainissement de la Communauté de Communes Les Avant-Monts des données à caractère personnel, qui seront réservées au suivi et à l'exécution de ces contrôles ou à des organismes habilités, et en aucun cas pour prospection commerciale.

Ces données seront conservées et archivées dans le cadre des délais légaux d'archivage des documents produits par la collectivité.

Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement européen sur la protection des données, vous pouvez avoir accès aux données vous concernant et demander à les rectifier ou les supprimer ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données au sein de Communauté de Communes Les Avant-Monts – Carole RIVALAN - service juridique - ZAE l'Audacieuse - 34800 Magalas – [carole.rivalan@avant-monts.fr](mailto:carole.rivalan@avant-monts.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Fait à .....

Date : .....

Signature : .....